



problème avec notaire

Par **houblon**, le **05/02/2020** à **09:27**

Bonjour,
Suite à la succession de mon père, il a été vendu une maison avec acte en date du 17/09/19. A ce jour, et malgré plusieurs relances de ma part et de mon notaire, la part me revenant est toujours bloquée chez le notaire.
Y a-t'il un délai légal qui pourrait expliquer que ma part ne soit toujours pas versée ?
Que dois je faire ?
Merci pour votre réponse.
Cordialement.

Par **nihilscio**, le **05/02/2020** à **10:33**

Bonjour,
Il n'y a pas de délai légal. Ce n'est vraisemblablement pas le notaire qui bloque mais un autre héritier.

Par **houblon**, le **05/02/2020** à **19:01**

Merci pour l'information.